

CONSEIL MUNICIPAL D'EYGLUY-ESCOULIN

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE

Séance du 14 juin 2023 à 18 heures en Mairie

Quorum : 3

Présents : Mme BALZ Noémie , M. FILZ Roland, Mme GUION Denise, Mme HALLEUR Cécile.

Mme Cécile Halleur quitte la séance après le point 9.

Excusée : Mme OTTOGALLI - GILLES Karine

Secrétaire de séance : Mme GUION Denise

Président de séance : M. FILZ Roland

1 - Arrêt du procès-verbal du précédent conseil municipal

Le procès-verbal de la séance du 26 avril 2023 est arrêté à l'unanimité.

2 - Désignation du référent déontologue des élus

La loi 3DS du 21 février 2022 impose la désignation d'un référent déontologue des élus communaux. En lien avec l'association des Maires de la Drôme, le centre de gestion de la Drôme propose aux collectivités une convention de mutualisation de la fonction de référent déontologue des élus. Cette convention prévoit une adhésion au service de 100 euros et un coût de 106 euros pour chaque sollicitation du déontologue.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

3 - Convention de servitude pour déployer le réseau public de fibre optique du syndicat Ardèche Drôme Numérique (ADN) sur des propriétés communales

Les études préalables au déploiement ont permis de définir que le réseau fibre ADN passera en partie sur les parcelles communales suivantes : B 833, B 901, C 589 et C 646. Les câbles de fibre optique passeront sur les poteaux Télécoms ou électriques existants aériens. Le syndicat assurera les opérations d'entretien des abords et des équipements. Une convention de servitude est nécessaire entre le Syndicat ADN et la Commune d'Eygluy-Escoulin.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

4 - Garde-corps de la terrasse du Merly et portail pour l'accès au local technique : étude des devis et demande de subvention

Les travaux de sécurisation d'une terrasse communale à Eygluy vont démarrer mi juin. Il est nécessaire d'installer un garde-corps. Des devis ont donc été demandés pour sécuriser son accès. Il a été également demandé un devis pour la fabrication d'un portail pour le nouveau local technique d'Escoulin.

Le devis de l'entreprise Baptiste Lombard pour un montant 3 604,44 euros TTC est retenu.

L'aide du département sera sollicitée pour ce projet.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

5 - Mise en place d'une télégestion au niveau de la station de traitement de l'eau d'Eygluy

La station de traitement par UV du réservoir d'eau d'Eygluy doit faire l'objet d'une télégestion afin de faciliter son entretien. L'entreprise Objectif Eau n°DE00000126 a transmis un devis d'un montant de 2 195.35 euros HT, 2 634.42 euros TTC.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

6 - Tarifs de location de la salle des fêtes et de sa cuisine

Des demandes ont été faites pour louer la salle pour une durée de 72 h. Le règlement actuel ne prévoit pas cette durée de location. Il est donc décidé de fixer les tarifs de location de la salle et de la cuisine ainsi :

- location d'un lot composé d'une table et de 2 bancs au tarif de 5 euros TTC. Et la caution pour la location et le nettoyage du lot d'une table et de 2 bancs est de 50 € TTC.

- location de la salle sans la cuisine au tarif de 60 euros TTC pour 24 heures, 80 € TTC pour 48 heures ; 100 euros TTC pour 72 heures et 200 € TTC pour 5 jours. La caution pour la location de la salle seule est de 100 € TTC ; la caution pour le ménage est de 50 € TTC.

- location de la cuisine au tarif de 20 euros TTC pour 24 heures, 30 euros TTC pour 48 heures et 40 euros TTC pour 72 heures. La caution pour la location de la cuisine seule est de 100 € TTC ; la caution pour le ménage est de 50 € TTC.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Les élus souhaitent revoir le tarif de location de la cuisine. Ils prendront contact avec le Bec Pointu, propriétaire du matériel dans la cuisine, pour revoir certaines modalités.

7 - Subvention à l'ADMR

Les élus attribuent une subvention de 250 euros pour l'ADMR. VOTE : Adoptée à l'unanimité
L'association recherche des bénévoles et des salariés pour l'aide à domicile.

8 - Courriers reçus

- Le courrier relatif au problème de voirie de Mme et M Abisset est lu. Des devis de reprise de la chaussée ont été demandés. La société Elixens, propriétaire de la distillerie sera également contactée.
- Le service des transports de la région ne donne pas suite à la demande d'une navette supplémentaire dans la vallée de la Gervanne et de la Sye déposée par la CCVD, les communes concernées et Farevabio.
- Concernant la demande d'urbanisme relative à la pose d'une pompe à chaleur à Eygluy, une rencontre a eu lieu entre l'installateur, un voisin et le Maire.
- Les 1^{er} et 2 juillet, une course de VTT doit avoir lieu. Nous sommes en attente de précision sur le tracé du parcours.

9 - Fonds de concours Transition de la CCVD : demande de subvention à déposer avant 2024.

Une réflexion sera engagée pour définir les travaux à entreprendre.

Madame Cécile Halleur quitte la séance.

10 - Avancement du PLUI

La CCVD travaille actuellement sur l'atlas de densification.

11 - Comptes-rendus des réunions

-SIVOS : la fréquentation de la cantine et de la garderie est en hausse.

12 - Demandes d'urbanisme reçues

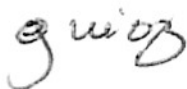
Le permis de construire n°PC02612823D0002 pour la construction d'une maison est refusé par la DDT.
La demande de permis de construire n°PC02612823D0004 pour un changement de destination est présenté aux élus.

13 - Questions diverses

- Demande au SDIS pour les chemins.
- Les élus remercient l'ACCA pour la prise en charge des frais d'épaveuse derrière le Merly.
- Concernant le point de collecte des ordures ménagères : des conteneurs supplémentaires sont arrivés à Escoulin.
- Le centre des pompiers de Beaufort sur Gervanne organise une après-midi portes-ouvertes le 24 juin 2023. Le centre recherche des pompiers volontaires.

La séance est levée à 21 heures.

Le Secrétaire de séance,
Denise GUION



Fait à EYGLUY-ESCOULIN
Le Maire,
Roland FILZ

